

Le 21 03 2013

## Communiqué de presse

### Les alternatives aux pesticides se développent partout... sauf en France\*

*ASPRO-PNPP \*\* rend son étude aux Elus, sur la réglementation des PNPP dans trois pays européens, qui montre que les Préparations Naturelles Peu Préoccupantes, dont le « purin d'ortie » est l'emblème, bénéficie d'un cadre réglementaire plus adapté pour une meilleure diffusion.*

Purin d'ortie, de prêle ou de fougère... Ces alternatives naturelles aux pesticides de synthèse continuent de faire l'objet d'une réglementation lourde et onéreuse en France. Six ans après le vote de la loi du 30 décembre 2006<sup>1</sup> censée encadrer les préparations naturelles peu préoccupantes (PNPP), aucune préparation relevant du domaine public n'a été reconnue et acceptée officiellement à la vente et à l'utilisation en France. Une seule exception : un « purin d'ortie » dont la recette officielle devrait faire office de référence alors qu'elle est qualifiée de « Piquette d'Ortie » par les professionnels (lien vers le communiqué).

Selon le Ministère de l'agriculture, l'interdit viendrait des textes réglementaires européens. L'ASPRO-PNPP, a donc réalisé une enquête de terrain sur la réglementation encadrant les préparations naturelles peu préoccupantes (PNPP) dans les autres pays européens. Trois pays ont été choisis en priorité : l'Espagne, l'Autriche et l'Allemagne. Pourquoi ? Car dans chacun de ces pays, ces préparations font l'objet de conditions spécifiques et simplifiées d'utilisation et de mise sur le marché.

Comme le montre cette étude, la reconnaissance et **l'autorisation pour l'utilisation et la vente des PNPP du domaine public, est possible, peu coûteuse, simple et rapide à mettre en œuvre**. Après le « scandale de l'amiante », doit-on faire émerger le « scandale des pesticides » pour espérer une évolution significative indépendante des pressions des lobbies ? L'avenir des PNPP dépend dès maintenant de la volonté politique de faire aboutir ce dossier dans l'intérêt général.

Contacts : Tel 05 55 41 68 81, Mail : [Aspro.pnpp@gmail.com](mailto:Aspro.pnpp@gmail.com) [www.aspro-pnpp.org](http://www.aspro-pnpp.org)  
Pour télécharger le dossier [www.aspro-pnpp.org](http://www.aspro-pnpp.org)

\*Basta <http://www.bastamag.net/article2988.html>

\*\* ASPRO-PNPP (ASsociation pour la PROMotion des Préparations Naturelles Peu Préoccupantes)